



Réunion des Membres du Bureau

Mardi 25 Septembre 2018

Début de réunion 9h30.

Présents : MM. Jean-Claude Leclerc, Président du Comité de Normandie, Alain Devaux, Trésorier Général, Bernard Sineux, Secrétaire Général, Mme Nicole Delarue, MM Marcel Courieut, Jean-Pierre Henry, Michel Huché, Claude Le Nahedic, Yvon Leger, membres.

Assistait à la réunion : Sébastien Colard, Comptable

1) Classification des coureurs

Ce classement a été fait sur la base des préconisations demandées par la FFC et sera adressé à tous les présidents de club du Comité régional première quinzaine d'octobre.

2) Situation financière

Le Trésorier Général, Alain Devaux, fait état de la situation financière au 31 Août 2018 :

- d'une baisse des organisations (- 46).
- d'une baisse des licenciés (- 240).
- les engagements sont également en régression sur nos épreuves.
- les abonnements à Normandie Cyclisme se maintiennent.
- les dépenses (déplacements sélections, dépenses diverses) sont maîtrisées.
- la location de la piste de BMX est en hausse constante depuis 2 ans.
- certaines recettes se sont maintenues (Subventions, ventes de maillots ...).
- les frais de personnel ont subi une légère augmentation. (Evolution des coefficients sur les postes de David Louvet et Anthony Malenfant, liés à leur diplôme).

Une négociation tripartite entre la FFC, le Conseil Régional et le Comité régional est en cours concernant le poste de CTS actuellement à charge totale du Comité régional.

Cependant un bémol est mis sur les indemnités de déplacement du corps arbitral (proximité et co-voiturages non respectés (cf Commission des Finances du 13 Janvier 2017 et approuvé à la majorité par le Comité Directeur du 21 Janvier 2017), le bureau rappelle :

- que la désignation du président de jury est décidée par la commission des arbitres et que les autres arbitres le sont par le département.
- Les arbitres doivent prendre des désignations " locales " et favoriser le covoiturage avec d'autres arbitres.

En conclusion, à ce jour le Comité régional laisse apparaître un résultat légèrement excédentaire.

3) Pré budget 2019

- La contribution régionale de 3 € restera en l'état pour 2019. Une augmentation de celle-ci sera à prévoir en 2020 et sera annoncée à l'assemblée générale de décembre prochain. Le montant de l'augmentation pour 2020 sera communiqué aux clubs courant Juin 2019.
- Les droits d'engagements pour la saison 2019 viennent d'être édités par la FFC et devraient subir une augmentation notable (Décision restant à approuver au Conseil Fédéral du 26-27 Octobre 2018 :

	Droit engagement 2019	Dont Reversement au club organisateur	Dont Reversement au Comité Départemental	Dont Reversement au Comité Régional
ROUTE				
1ère	8,50	0,45	0,50	0,00
2ème	8,50	0,45	0,50	0,00
3ème	8,50	0,45	0,50	0,00
Juniors	8,50	0,45	0,50	0,00
Minimes	6,50	0,45	0,50	0,00
Cadets	6,50	0,45	0,50	0,00
Dép	8,50	6,00	0,50	2,00
Engagement sur Place Dép	10,00	7,50	0,50	2,00
VTT				
Ecole	3,00	0,45	0,50	
Minimes	6,50	0,45	0,50	
Cadets	6,50	0,45	0,50	
Seniors	9,00	0,45	0,50	
BMX				
Minimes	6,50	0,45	0,50	
Cadets	6,50	0,45	0,50	
Autres	8,50	0,45	0,50	
ECOLE (BMX - Route)				
Ecole	2,00	0,70	0,70	0,60

Suite à l'analyse de ces droits le bureau du Comité régional décide que :

- L'engagement des Pass' Cyclisme sur place le jour d'une épreuve route sera uniformément porté à 10 €
- De l'application des droits engagements suivants en VTT : Elite 9 €, Cadet 6.50 €, Minime 6.50 €
- De la ristourne sur les droits d'engagement des épreuves ayant lieu sur le territoire du Comité régional toutes disciplines confondues de 0.50 € à chacun des cinq départements du club organisateur.

Les droits d'organisation 2019 ne devraient pas connaître de changement tarifaire, sauf pour les épreuves Dép qui augmenteraient de 10 € pour atteindre 370 €. Ce nouveau tarif est dû à l'augmentation des reversements aux clubs et pour équilibrer la balance engagements du Comité Régional.

4) Organisations 2019

Calendriers:

Un tour d'horizon est effectué sur les candidatures adressées au Comité régional concernant les différents championnats régionaux et différentes Coupes de Normandie toute catégories confondues. Les Coupes de Normandie Route 2019 ont été attribuées et le Comité de Normandie va prévenir les clubs concernés de l'acceptation de leur candidature.

Réglementation :

Des ajouts seront apportés quant au bon déroulement des Coupes de Normandie minimales cadets, minimales cadettes et juniors femmes.

Il sera précisé aux clubs normands que le jour d'une de ces épreuves aucune autre de la même catégorie ne pourra être organisée dans un rayon de 100 km autour de celle-ci.

Il sera demandé au club organisateur d'une Coupe, la présence d'un secrétariat (matériel et personnel).

Une finale de coupe dotée d'un chrono et d'une course en ligne la même journée, devra établir le classement général en tenant compte du temps des participants de chacune des deux épreuves additionnées.

Les règlements des Coupes de Normandie seront adressés à la Responsable Régionale des Arbitres, Danielle Delimauges courant Janvier 2019.

5) Piste

Les membres du bureau ont tenu à revoir la grille de prix concernant la Coupe de Normandie piste (Classement par équipe), car elle ne correspond plus actuellement à l'attente de certains départements. Une nouvelle grille sera reconstruite pour la saison prochaine et validée en Commission des Finances.

6) Mécénat A.S.O

Le Comité régional ainsi que chacun des 5 cinq présidents départementaux a fait part de ces avancées sur le projet subvention ASO.(projets mis en place et leurs chiffrages).

7) Questions Diverses

Il est demandé par Jean Pierre Henry que les Présidents de départements puissent assister aux différentes réunions au Comité de Normandie. Il faut modifier le règlement intérieur du Comité de Normandie. Cette modification se fait en Assemblée Générale Extraordinaire.

Fin de réunion 12h30

**Le Secrétaire Général
Bernard Sineux**